



**RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION**

Liberté
Égalité
Fraternité

ÉCOLE ACADÉMIQUE DE LA FORMATION CONTINUE (EAFC)

Secrétariat général
Direction des ressources humaines
DRH

Affaire suivie par :
Corine Hoareau
Tél : 02 62 48 11 27
Mél : corine.hoareau@ac-reunion.fr

EAFC
Affaire suivie par :
xxxxx prénom nom du gestionnaire
Tél : 02 62 48 XX XX

Mél :

24 Avenue Georges Brassens
CS 71003
97743 ST DENIS CEDEX 9

ANNEXE 1

Saint-Denis, le 16 OCT. 2023

Le recteur

à

M. NOM Prénoms
Professeur de discipline

s/c de M. l'IEC de
Circonscription XXX

Objet : Lettre de mission « Contrat d'accompagnement spécifique » - 1^{er} degré - 2023-2024

Sur proposition de **XXXXX**, vous avez été choisi(e) pour assurer l'accompagnement spécifique de l'enseignant suivant :

M. NOM Prénoms
Professeur des écoles
Ecole XXXX

1) Les missions de l'accompagnant

Face aux multiples missions requises par l'École, certains enseignants ont besoin d'un accompagnement spécifique par un pair afin d'exercer leur métier dans le cadre du référentiel métier.

L'accompagnant effectuera donc un diagnostic des points d'appui et des difficultés de l'enseignant puis déterminera son plan de travail.

Cette mission a pour but d'aider à la construction ou consolidation de compétences, de redonner confiance, d'aider à s'intégrer dans l'équipe éducative puis d'établir avec chacun d'eux un programme de travail qui pourrait, par exemple, s'articuler autour des points suivants :

a) Information

Vous veillerez à ce que chaque accompagné ait une connaissance suffisante :

- des textes officiels relatifs au système éducatif, notamment :
 - des programmes du 1^{er} degré ;
 - du référentiel des compétences des enseignants ;
 - des obligations de services ;
- du projet d'école, du contexte d'enseignement ;
- du parcours des élèves ;
- des possibilités de formation : animations, programme de formation académique, sites de veille pédagogique et notamment éducol, site de ressources pédagogiques.

Vous indiquerez à l'enseignant accompagné à quels documents il doit se référer et où il peut les consulter.

b) Aide méthodologique

Vous apporterez à l'enseignant des conseils et des connaissances concernant en particulier :

- les écrits professionnels : programmations, progressions, emploi du temps, séquence d'enseignement-apprentissages avec des objectifs d'apprentissages précis ;
- l'identification du public d'élèves, le suivi des élèves, la gestion de la diversité et l'aide aux élèves en difficulté.

Les échanges apporteront des repères didactiques et pédagogiques, voire des connaissances dans le champ disciplinaire (s'assurer que les notions enseignées font l'objet d'une actualisation régulière).

Les outils d'évaluation et l'analyse des productions des élèves seront également travaillés.

Accueil dans votre propre classe :

L'enseignant accompagné pourra bénéficier de deux jours libérés afin d'observer votre propre classe ou une autre classe volontaire. La présence assidue et la participation active de l'enseignant accompagné seront souhaitables. Un outil d'observation ou un objectif d'observation précis pourra accompagner cette visite.

Visites dans les classes tenues par l'enseignant accompagné :

Vous assisterez à certains cours de l'enseignant accompagné. Cette observation sera suivie d'un entretien afin de l'aider à repérer ses difficultés et à construire des réponses adaptées, notamment sur la mise en œuvre des séances.

c) Travail personnel de l'accompagné :

Vous pourrez indiquer à l'enseignant accompagné quelques pistes de réflexion et de recherches personnelles à effectuer entre deux rencontres.

2) Bilan et rétribution

La durée de l'accompagnement est de 10 heures (possibilité de fractionner en 2 fois 5 heures). Celui-ci est renouvelable une fois durant l'année scolaire après communication du bilan et validation de l'inspection.

L'agent « accompagnant » sera indemnisé pour cette mission à hauteur de 400 euros brut pour 10 heures ou 200€ pour 5 heures. Un bilan intermédiaire devant être réalisé avec l'inspecteur de la circonscription au cours du protocole.

La rétribution sera faite en fin d'année scolaire ou en fin de mission

Le bilan final (annexe 1 BIS) devra être adressé à l'EAFC (eafc.dep1@ac-reunion.fr) et à la conseillère mobilité carrière (corine.hoareau@ac-reunion.fr) (service DRH) pour mise en paiement.

La mise en paiement sera effectuée par l'EAFC au vu des bilans transmis sous couvert de la voie hiérarchique après réalisation du service fait.

Je vous remercie de votre précieuse collaboration.

Pour le recteur de région académique,
le recteur d'académie et par délégation,

Pour le recteur de région académique,
recteur d'académie et par délégation
le secrétaire général de région académique
secrétaire général d'académie

Copie : IEN, DPEP.

Erwan POLARD

(A retourner impérativement à la fin de l'accompagnement à la DRH pour mise en paiement par l'EAFIC)

BILAN DE L'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE DES PERSONNELS ENSEIGNANTS DU 1^{ER} DEGRÉ

Initiative / signalement :

- IA / IENA
 IEN
 SAS – Service Académique de Suivi des personnels en difficultés
 intéressé (e)

Position administrative de l'agent	<input type="checkbox"/> détachement <input type="checkbox"/> changement de discipline <input type="checkbox"/> non titulaire <input type="checkbox"/> liste d'aptitude	
Objectif de l'accompagnement	<input type="checkbox"/> pédagogique / didactique <input type="checkbox"/> gestion de classe <input type="checkbox"/> remédiation <input type="checkbox"/> autres (préciser) :	
CIRCONSCRIPTION		
Date de l'entretien avec l'IEN		
Description des difficultés et besoins du bénéficiaire		
Compétences à travailler cf. référentiel		
Besoins en formations identifiés		
Durée prévisionnelle de l'accompagnement		
Dispositif proposé	Formations : Accompagnement par un tuteur dans la classe du PE / dans la classe du tuteur / hors de la classe Autres :	
TUTORAT	BÉNÉFICIAIRE	TUTEUR
NOM		
Prénom		
Date de naissance		
Fonctions		
Affectation		
SUIVI DE L'ACCOMPAGNEMENT		
Accueil du bénéficiaire du dispositif dans la classe du tuteur	Nombre de visites : Dates et durées	

<p style="text-align: center;">ANNEXE 1B1 PROJET DE TRAVAIL</p>	<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
<p>Visites du tuteur dans la classe du PE</p>	<p>Nombre de visites : Dates et durées :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
<p>Accompagnement hors temps scolaire</p>	<p>Nombre de rencontres : Dates et durées :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
<p>Autres visites (joindre comptes-rendus)</p>	<p>CP Dates et durées :</p>
	<p>PEMF Dates et durées :</p>
	<p>IEN Dates et durées :</p>
<p>Autres mesures d'accompagnement (séquences d'observation ou de pratique accompagnée dans la classe d'un autre pair,..)</p>	<p>Dates et durées</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
<p>Formations suivies</p>	<p>Dates et intitulés :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
<p>Entretien avec l'IEN</p>	<p>Date et observations :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
<p>Reconduction du dispositif</p>	<p><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p>

Copie : intéressé (e), IEN, dossier professionnel, EAFC